



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2005-2006)
LE 14 FÉVRIER 2006**

1. RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

2. PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 FÉVRIER 2006 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DIANE SOUCY ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Claudine Caron-Lavigneur (02), Marie-Louise Kerneis (07), Margot Pagé (17).

MM. Éric Allard (10), Yvon Derome (21).

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M^{me} Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale

Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

Gilles Presseault, secrétaire général

ABSENCE

M^{me} Solange Couture Dubé (14), commissaire

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine, s'interroge sur les délais de mise en circulation de la loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, de même que sur les moyens pour assurer le respect de la future « Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes ». La directrice générale, Madame Susan Tremblay, lui répond.



C.E.-02676-02-06

No de résolution
ou annotation

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié,
à savoir :

5. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.1 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire
du 17 janvier 2006

7. **SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

8. **SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

9. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

10. **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.1 Liste des comptes : validation

10.2 Solutions bancaires Internet inc. (sujet ajouté)

11. **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

11.1 Engagement des professionnels – Agrandissement de l'école
Jean-Leman

11.2 Aménagement et installation de l'audiovisuel au Centre de
formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Appel d'offres
AO-008-085-05

12. **SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

12.1 Adjudication d'un contrat d'acquisition d'ordinateurs
portables

13. **SERVICE DE L'INFORMATION**

14. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

Rien à signaler.

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.1 **DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2006**

C.E.-02677-02-06

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du
procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2006.



No de résolution
ou annotation

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2006 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
8. **SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**
9. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
10. **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.1 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 11 janvier 2006 et se terminant le 7 février 2006 n'a pas donné lieu à des questions.

10.2 SOLUTIONS BANCAIRES INTERNET INC.

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au comité exécutif;

CONSIDÉRANT que les comptes à la Banque Nationale du Canada ont été ouverts puisqu'il n'y a pas de succursales de notre institution financière dans certaines localités;

CONSIDÉRANT que les transferts entre les comptes détenus à la Banque Nationale du Canada et notre compte à notre institution financière se font de façon traditionnelle;

CONSIDÉRANT que les gains de temps et d'argent engendrés par l'utilisateur des services de « Solutions Bancaires Internet inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'autoriser le directeur du Service des ressources financières de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, auprès de « Solutions Bancaires Internet inc. » afin d'agir pour et au nom de la Corporation (Commission scolaire des Grandes-Seigneuries) et de la lier aux fins suivantes :

- ❖ Signer la Convention relative au service « Solutions Bancaires Internet inc. » auprès de la Banque Nationale du Canada;
- ❖ Accéder au moyen du service « Solutions Bancaires Internet inc. » aux comptes bancaires de la Corporation portant le numéro 04-952-20 ouvert à la succursale 0472-1, le numéro 00-106-27 ouvert à la succursale 0222-1 et tous les autres comptes ouverts ou à être ouverts dans une succursale de la Banque Nationale du Canada;

C.E.-02678-02-06



No de résolution
ou annotation

- ❖ Effectuer des opérations aux comptes bancaires de la Corporation permises en vertu du service « Solutions Bancaires Internet inc. », notamment faire des virements et accéder aux renseignements sur les comptes bancaires;
- ❖ Représenter la Corporation auprès de la Banque Nationale du Canada dans le cadre du service « Solutions Bancaires Internet inc. ».

IL EST ENTENDU QUE la communication de la présente résolution soit donnée à la Banque Nationale du Canada, qu'elle reste en vigueur et ait plein effet jusqu'à ce qu'un avis écrit de son abrogation ou de sa modification soit transmis à la Banque Nationale du Canada et que celle-ci en ait accusé réception par écrit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02679-02-06

11.1 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE JEAN-LEMAN - ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS -

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions.

Monsieur Roch Thibault, commissaire, occupe son siège à 19 h 13.

CONSIDÉRANT l'autorisation d'agrandir l'école Jean-Leman par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer les contrats de services professionnels suivants :

PROFESSIONNELS	
Architecture	Leclerc Architectes
Ingénieur mécanique et électricité	Progemes Consultants inc.
Ingénieur structure et civil	Dessau-Soprin inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02680-02-06

11.2 AMÉNAGEMENT ET INSTALLATION DE L'AUDIOVISUEL AU CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD - APPEL D'OFFRES # AO-008-085-05

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres sur invitation;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement et l'installation de l'audiovisuel au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à **Solotech Multimedia** pour un montant forfaitaire de quarante-neuf mille sept cent soixante-huit dollars et soixante-sept centièmes (49 768,67 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 décembre 2005;

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-02681-02-06

12.1 ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'ACQUISITION D'ORDINATEURS PORTABLES

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres sur invitation;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'achat de 24 ordinateurs portables HP-Compaq 6120 à **Central Microsystèmes** pour un montant forfaitaire de trente-huit mille cent douze dollars (38 112 \$), le tout conformément aux conditions d'appels d'offres et à la soumission du 13 février 2006.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. SERVICE DE L'INFORMATION

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS



No de résolution
ou annotation

15. LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 24,

La présente séance ordinaire est levée.

Jean Soury

Présidence de la séance

Philippe Macou

Secrétaire général

A.14.02
D:\Textes\CE-CEX\2005-2006\Procès-verbaux\14 février 2006 - A.14.02.doc